

Présents : Mme BARNOUIN Karina, Messieurs RAINERI Gérard, BOLLE Erick, MARCHWACKI Éric, DUTFOY Guillaume, MORALES David, ABELY Michel.

Absents : M. COLIN Hubert  
M. REYNAUD Yohan

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

Mr RAINERI Gérard, ouvre la séance à 18H30.

### **Validation par les membres du Conseil du compte-rendu de la dernière séance**

#### 1/ Restaurant communal : analyse du bilan :

Le bilan est en phase avec le prévisionnel, les conditions du contrat étaient connues, les membres du conseil ne souhaitent pas faire peser le coût de l'emprunt aux administrés ; La partie fixe du loyer est de 315 € cette année et nous ne changeons pas le taux de 4% mais nous décidons de plafonner le montant mensuel à 1300€ HT.

Voté à l'unanimité

#### 2/ Cimetière : réfection parking :

Le parking du cimetière nécessite une réfection car l'irrégularité du revêtement est dangereuse pour les usagers M. le Maire propose un devis de l'entreprise Missolin : 5 798.50 € H.T.

Voté à l'unanimité

#### 3/ Taxe d'aménagement :

M. le Maire propose que l'on reconduise le taux de la taxe d'aménagement communale à 4% sur l'ensemble du territoire. Voté à l'unanimité

#### 4/ Avenant N°1 honoraires architecte suite au permis de construire modificatif au restaurant :

Ce point du jour est reporté au prochain conseil, nous étudions la possibilité d'agrandir la pergola.

#### 5/ Recensement de la population 2026 :

M. le Maire nous informe que le recensement de la population de notre commune se déroulera du 15 janvier 2026 au 14 février 2026. Le coordinateur communal sera la secrétaire de mairie, il nous faut recruter un agent recenseur, consciencieux et à l'aise avec l'outil informatique, possédant un véhicule.

#### 6/ Décisions du Maire :

Panneau soutien viticulteur	355.00 € HT
Pompe cuve Teyssier	2 480.00 € HT
Finition parvis Teyssier	2 498.95 € HT
Plaque de rue A. GOURRET	139.50 € HT
Pupitre Rémy BARNIER	615.00 € HT
Flotteur station épuration	120.00 € HT
Coffret électrique place ENEDIS	1 382.40 € HT

7/ Questions diverses :

M. le Maire propose que l'on utilise 1/3 de la surface du garage communal pour aménager une pièce propre de stockage pour le comité des fêtes.

M. Dufloy en charge des festivités nous parle de la 2<sup>ème</sup> édition des Automnales : sur le même principe que l'année dernière : Thème du Feu avec descente aux lampions de la place de la mairie, spectacle de feu et musique, apéritif à partager avec braséro, un repas sera proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.



M. le Maire, Gérard RAINERI